



ZOOM ORGANISATION ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Cette année, l'enquête Tableau de bord AFT s'est accompagnée d'un questionnaire complémentaire qui apporte un éclairage sur l'organisation et les conditions du travail dans la Branche. Ce questionnaire a été établi en collaboration avec l'ANACT, dans le cadre d'un projet cofinancé par le Fonds pour l'amélioration des conditions de travail, et porte sur les transformations en matière d'organisation du travail et les spécificités de leur mise en place en lien avec l'activité des entreprises en transport et logistique (gestion des plannings, amplitudes horaires, rythmes de travail, culture managériale...). Les résultats de cette enquête portent sur 2 375 réponses.

> LES PRÉOCCUPATIONS DES ENTREPRISES DE LA BRANCHE

Dans les entreprises de la Branche, les ventes et chiffres d'affaires de l'entreprise constituent la préoccupation principale (26 % des réponses des employeurs), suivis

de la qualité de vie et du bien-être au travail. Les différents secteurs d'activité classent toutefois leurs préoccupations différemment.

Parmi les sujets suivants, quels sont ceux qui vous préoccupent le plus actuellement ?

	MAR	TRV	TRS
Les ventes et chiffres d'affaires de votre entreprise	29 %	13 %	17 %
La qualité de vie et le bien-être au travail	18 %	18 %	14 %
La performance économique, la rentabilité de votre entreprise	15 %	17 %	21 %
L'attractivité, le recrutement et la fidélisation du personnel	13 %	27 %	20 %
La concurrence	10 %	7 %	11 %
Les conditions de travail et la prévention des risques professionnels	5 %	9 %	2 %
L'image et la réputation de votre entreprise	4 %	4 %	10 %
Les sujets environnementaux	4 %	3 %	1 %
Autre	1 %	0 %	1 %
L'égalité professionnelle et la mixité	1 %	1 %	1 %
L'innovation	0 %	0 %	0 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

Source : Enquête AFT

L'activité marchandises accorde le plus d'importance aux ventes et au chiffre d'affaires de l'entreprise (29 %), suivis de la qualité de vie et du bien-être au travail (18 %), puis de la performance économique et de la rentabilité de l'entreprise (15 %).

A contrario, les entreprises du transport routier de voyageurs sont en premier lieu préoccupées par l'attractivité, le recrutement et la fidélisation du

personnel (27 %), puis la qualité de vie et le bien-être au travail (18 %), et la performance ou la rentabilité de l'entreprise (17 %).

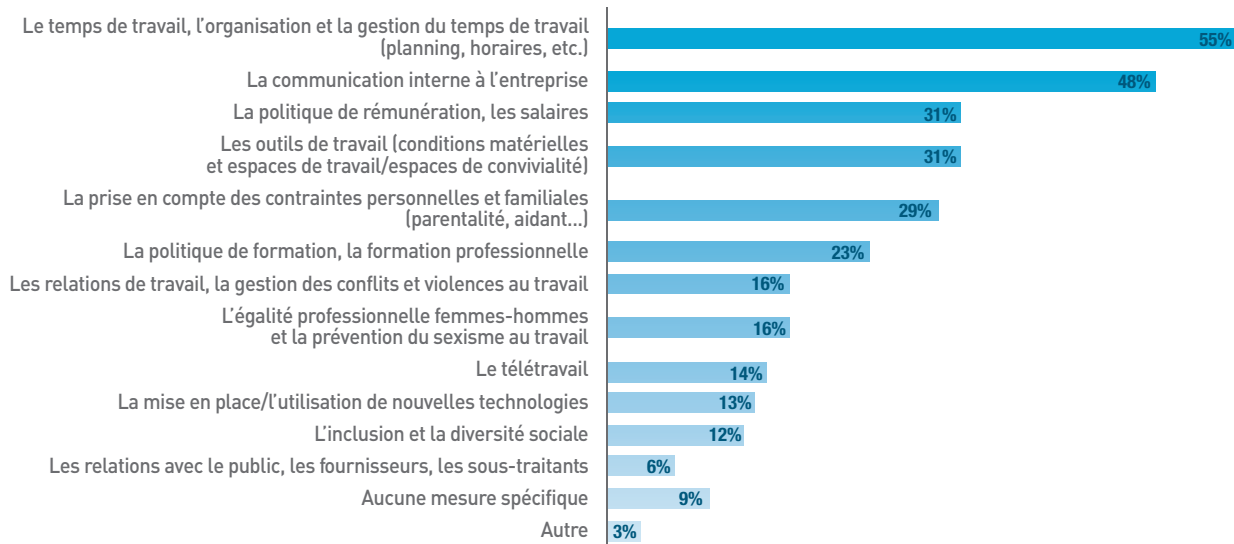
Dans le transport sanitaire, la performance économique et la rentabilité de l'entreprise arrivent en tête des préoccupations (21 %), suivis par l'attractivité, le recrutement et la fidélisation du personnel (20 %), puis les ventes et le chiffre d'affaires de l'entreprise (17 %).

> LES ACTIONS MISES EN PLACE AU SEIN DE LA BRANCHE POUR AMÉLIORER L'ORGANISATION ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour plus de neuf établissements sur dix, la prise en compte des sujets relatifs à l'organisation et aux conditions de travail permet d'agir sur la qualité du travail, et d'accroître la productivité, tout en limitant

l'exposition aux risques psychosociaux. Ils considèrent qu'agir sur l'organisation et les conditions de travail contribue à la fidélisation des salariés et permet d'attirer de nouveaux candidats.

Les établissements de la Branche ont mis en œuvre des mesures ou actions portant sur...



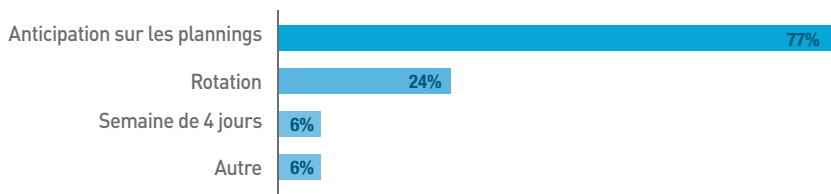
Source : Enquête AFT

En ce sens, les entreprises de la Branche ont d'ores et déjà pris des mesures concrètes pour améliorer l'organisation et les conditions de travail. Plus d'un établissement sur deux a mis en place des actions amélioratives sur l'organisation du temps de travail (planning, horaires, etc.). Près de la moitié des établissements de la Branche ont perfectionné la communication au sein de l'entreprise (48%). De plus, 31% des établissements déclarent agir sur la politique de rémunération et/ou sur les outils et l'environnement (conditions matérielles et espace de travail / espace de convivialité) pour améliorer les conditions de travail. Seulement 9% des établissements n'ont pris aucune

mesure spécifique pour améliorer l'organisation et les conditions de travail.

Dans le transport sanitaire, 73% des établissements ont pris des mesures concrètes pour améliorer la gestion du temps de travail et 60% des établissements ont mis des actions en place pour améliorer leur communication interne (respectivement, 52% et 47% dans l'activité marchandises, 67% et 44% dans le transport routier de voyageurs). Le transport sanitaire est le secteur au sein duquel la proportion d'entreprises déclarant agir sur ces deux leviers pour améliorer l'organisation et les conditions travail est la plus élevée.

Les mesures liées à l'organisation et la gestion du temps de travail se portent sur...



Source : Enquête AFT

Dans la Branche, les améliorations au niveau du temps de travail découlent principalement de l'anticipation sur les plannings (68% des réponses), et dans une moindre mesure de la mise en place de rotations des salariés

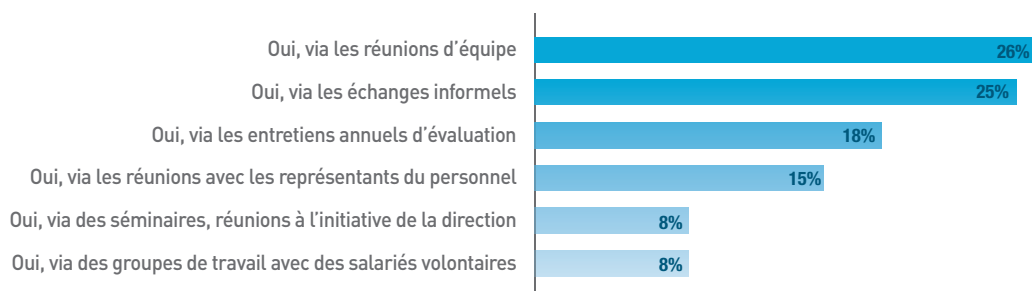
(22% des réponses). 6% des 55% d'établissements ayant agi sur la gestion du temps de travail ont instauré la semaine de 4 jours.



> LES TEMPS D'ÉCHANGES DANS L'ACTIVITÉ MARCHANDISES

Au cours des 12 derniers mois, 28 % des établissements ont négocié un accord en lien avec l'organisation et les conditions de travail.

Existe-t-il des temps d'échanges et de discussions avec les salariés sur les améliorations possibles* ?



* Par exemple sur : la répartition du travail, la nature du matériel et équipement, le traitement des défauts et incidents, les pannes, les pauses, les horaires)
Source : Enquête AFT

Six établissements sur dix ménagent des temps d'échanges et de discussions avec les salariés sur les améliorations possibles concernant l'organisation et les conditions de travail. Ces échanges peuvent concerner la nature du matériel et des équipements, le traitement des défauts et incidents, les pauses et les horaires, etc. Ces temps d'échanges prennent différentes formes. Cependant, dans la Branche, ils

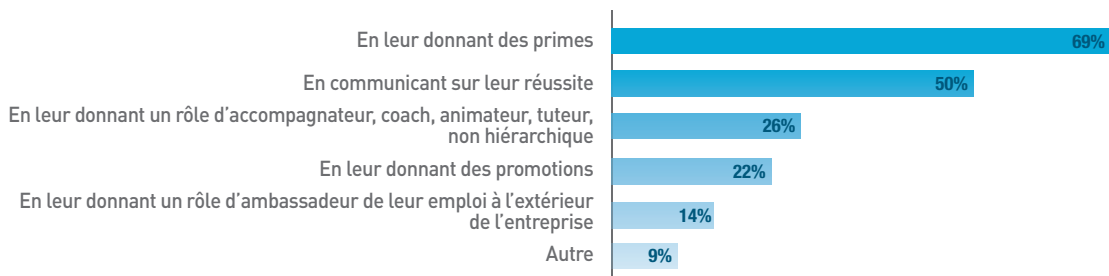
s'effectuent principalement dans le cadre de réunions d'équipe (26 % des citations), ou à l'occasion d'échanges informels (25 %).

77 % des établissements estiment que ces temps d'échanges peuvent aboutir à des modifications concrètes de l'organisation et du fonctionnement de l'entreprise.

> LA VALORISATION DES SALARIÉS DE L'ACTIVITÉ MARCHANDISES

Les établissements de l'activité marchandises adoptent différentes mesures pour valoriser leurs salariés.

Comment valorisez-vous les salariés de votre entreprise ?



Source : Enquête AFT

Les primes occupent une place importante dans les mécanismes de valorisation des salariés (citées par 69 % des établissements), loin devant les promotions (22 % des établissements). Un établissement sur deux communique sur la réussite du salarié afin de

valoriser ce dernier. L'attribution de rôles de tuteur/ accompagnateur en interne (26 %), voire d'ambassadeur de leur emploi en externe (14 %), est également un moyen utilisé pour mettre en avant les salariés.

> LES CONDITIONS DE TRAVAIL HORS DE L'ENTREPRISE DANS L'ACTIVITÉ MARCHANDISES**

Les leviers ci-dessus pour améliorer les conditions de travail sont des leviers internes à l'entreprise, mais lors des déplacements des conducteurs routiers, les conditions de travail ne dépendent pas directement de l'entreprise qui les emploie. L'exercice du métier de conducteur routier induit ainsi l'utilisation des infrastructures routières. Les aires de repos, les stations-services, ou encore les restaurants routiers participent donc à améliorer ou dégrader les conditions de travail du conducteur routier. En l'occurrence, l'insécurité et la difficulté d'accès aux places de parking dans les aires de repos et les stations-services influent souvent négativement sur les conditions de travail. L'état des sanitaires (lorsque ces derniers sont en mauvais état) sur les aires de repos et les tarifs proposés pour

la restauration dans les stations-services impactent également les conditions de travail du conducteur routier.

Outre les infrastructures routières, les conditions d'accueil chez certains clients (relationnel, flexibilité sur les horaires, matériels et infrastructures, accès aux douches et sanitaires...) lors du chargement ou de la livraison impactent également fortement le conducteur.

La puissance publique et l'ensemble des organisations patronales et syndicales, se sont saisis de ces problématiques et travaillent à des actions pour améliorer les conditions de travail.

**Les informations de cette partie apportent un complément à l'enquête sur l'organisation et les conditions de travail et proviennent principalement du « Bilan des conditions d'accueil et de vie des conducteurs routiers sur leurs lieux de passage » réalisé pour Klesia par Opinionway [juillet 2022].